AVIS DU MAIRE

COMMUNE DE CHAILLOUÉ

Dossier N° PA 061 081 22 A0001

Déposé le 27/01/2022

meurant : Le Bois Maheu 61500 CHAILLOUÉ	ar : SASU AUTHENTIK emeurant : Le Bois Maheu 61500 Cl our un terrain Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0		AMÉNAGER			
ur un terrain Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0048, ZL0049, ZL0050, ZL0051, ZL0052, ZL0053, ZL0054, ZL0055, ZL0056, ZL0057, ZL0058, ZL0059, ZL0075, ZL0076, ZL0077, ZL0081, ZL0082, ZL0084 LÉ : LE BOIS MAHEU 61500 CHAILLOUÉ AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? OUI NON ure des nuisances : Distance : Distance : DOUI NON ure : DOUI NON	emeurant : Le Bois Maheu 61500 Cl our un terrain Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0	HAILLOUÉ				
ur un terrain Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0048, ZL0049, ZL0050, ZL0051, ZL0052, ZL0053, ZL0054, ZL0055, ZL0056, ZL0057, ZL0058, ZL0059, ZL0075, ZL0076, ZL0077, ZL0081, ZL0082, ZL0084 □é : LE BOIS MAHEU 61500 CHAILLOUÉ AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? □ OUI □ NON ure des nuisances : Distance : Distance : □ OUI □ NON ure : □ OUI □ NON	our un terrain Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0	HAILLOUÉ				
Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0048, ZL0049, Surface :367455 m² ZL0050, ZL0051, ZL0052, ZL0053, ZL0054, ZL0055, ZL0056, ZL0057, ZL0058, ZL0059, ZL0075, ZL0076, ZL0077, ZL0081, ZL0082, ZL0084 LÉ LE BOIS MAHEU 61500 CHAILLOUÉ AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT 1-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? OUI NON Ture des nuisances : Distance : Distance : DOUI NON Terrain est-il situe dans un secteur a risques ?	Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0					
ZL0050, ZL0051, ZL0052, ZL0053, ZL0054, ZL0055, ZL0056, ZL0057, ZL0058, ZL0059, ZL0075, ZL0076, ZL0077, ZL0081, ZL0082, ZL0084 Dé : LE BOIS MAHEU 61500 CHAILLOUÉ AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ?	Cadastré : ZK0055, ZL0047, ZL0				· · · · · · · ·	
AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? OUI NON sure des nuisances : Distance : Distance : DOUI NON terrain est-il situe dans un secteur a risques ? OUI NON	ZL0050, ZL0051, ZL0052, ZL0053, ZL0054, ZL0055, ZL0056, ZL0057, ZL0058, ZL0059, ZL0075, ZL0076, ZL0077, ZL0081, ZL0082,), Surface	:367455 m²		
AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? OUI NON cure des nuisances : Distance : derrain est-il situe dans un secteur a risques ? OUI NON derrain est-il situe dans un secteur a risques ?						
t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? OUI NON ure des nuisances :	tue: LE BOIS MAHEU 61500 CHAIL	LLOUE				
t-il à proximité des bâtiments générant des nuisances (Art. R. 111-2) ? OUI NON ure des nuisances :	AVIC CUD LE DOC III	D				
Distance :					ENT	
ure des nuisances :	a t-II a proximité des bâtiments géné			•		
terrain est-il situe dans un secteur a risques ? ☐ OUI ☐ NON ure :						
□ OUI □ NON ure :	ature des nuisances :	****************	****************	C	Distance :	
□ OUI □ NON ure :	American and the state of					
ure :	terrain est-il situe dans un secteur a					
	•					
errain ci-dessus est ou sera desservi dans les conditions suivantes:		••••••••••••	•••••••••••			
Descrite Sufficente Incufficente	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser	MENTS rvi dans les d	DESSER\	/ANT LE		
Desserte Suffisante Insuffisante	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suit	/ANT LE		
Eau potable Assolpings ment convented (4)	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suit	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1)	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1)	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suit	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT Voirie publique	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT Voirie publique	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		
Desserte Sufficante Incufficante	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser	MENTS rvi dans les d	DESSER\	/ANT LE		
Four poteble	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suit	/ANT LE		
Eau potable Assolpings ment convented (4)	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suit	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1)	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1)	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suit	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT Voirie publique	AVIS SUR LES ÉQUIPE terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT Voirie publique	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		
Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT	terrain ci-dessus est ou sera desser Desserte Eau potable Assainissement eaux usées (1) Assainissement eaux pluviales Électricité BT Voirie publique Voirie privée	MENTS rvi dans les d Suffisante	DESSER\ conditions suite Insuffisante	/ANT LE		

Avis du Maire deCHAILLOUÉ PA 061 081 22 A0001

☐ ÉQUIPEMENT PUBLIC EXCEPTIONNEL (Art. L. 332.8)

	RACCORDEMENT À L'ÉGOUT (Art. L. 332-6-1-2)
	Délibération en date du
	Montant :
	PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (Art. L. 332.9)
	Délibération en date du
	Montant
	PARTICIPATION DU CONSTRUCTEUR EN ZAC (Art. 311-4)
	PARTICIPATION POUR NON-RÉALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT (Art. L. 332-6-1-2)
	Délibération en date du
	Montant :
/ El	SCALITE applicable our le territoire commune!
	SCALITE applicable sur le territoire communal
	T.L.E. Instituée par délibération en date du :
	de projet de logements sociaux h.l.m. : la commune a-t-elle délibéré pour exonérer les logements
	s par les organismes h.l.m. ? ☐ OUI ☐ NON
Si oui,	date de cette délibération :
5. A\	/IS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION
ASPE	CT EXTERIEUR ET ABORDS
Ob	oservations du maire sur l'aspect extérieur du projet (toitures, façades, clôtures) :
••••	
So	n intégration dans l'environnement (plantations et aménagement des abords) :
Υa	a-t-il lieu d'imposer des prescriptions spéciales ?
••••	
ACCE	es Es
Le	s conditions d'accès sont-elles satisfaisantes ?
	pservations :
AIRES	S DE STATIONNEMENT
	servations du maire :
	SCIVALIONS AN INCHO
4.44	
	AUG DI MAIDE
	VIS DU MAIRE
)	Favorable (nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu) :
	Defavorable (indiquer les motifs compte tenu des observations figurant aux rubriques ci-dessus) :

	Le 28-01-2022 a CHAILLOUÉ
	Le * ** a UHAILLUUE

de CHAI

HAILLOUÉ Le Maire Chrishian LeLou?